

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE BATIMENTS A ET B

Dans le cadre du Label Performance, Promotelec Services délivrera, pour ce projet, la mention Bâtiment Basse Consommation - Effinergie (RT2005).

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

FONDATIONS

Fondations calculées selon la nature du terrain d'après l'étude de sols.

GROS ŒUVRE

Structure générale porteuse en béton armé ou en maçonnerie.

Les séparatifs de logements non porteurs seront réalisés en béton, en maçonneries ou en cloisons sèches épaisseur suivant exigence acoustique.

Planchers dalles pleines en béton armé.

Façades en aggloméré de béton ou briques.

Escaliers béton armé.

Revêtement extérieur par enduit monocouche. Teintes au choix de l'Architecte.

ETANCHEITE

Etanchéité multicouche avec protection gravillon pour les terrasses inaccessibles ou avec dalles sur plots en terrasses accessibles, selon localisations.

CLOISONS DE DISTRIBUTION INTERIEURE

La distribution des pièces est réalisée en cloisons sèches 2 faces plâtre type Placopan de 50mm d'épaisseur.

Traitement hydrofuge des pièces humides.

LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

REVETEMENTS DES SOLS

Carrelage en grés émaillé dans toutes les pièces des logements, plinthes assorties.

Balcons et terrasses en béton taloché ou en dalle sur plots.

Carrelage pour les halls d'entrées et dans les circulations communes en rez-de-chaussée et/ou sols souples en étages.

SERRURERIE

Serrurerie métallique selon détails de l'Architecte

REVETEMENTS DES MURS

Parties privatives : Les parois des pièces sèches ainsi que tous les plafonds sont traités en enduit projeté type gouttelette. Les pièces humides sont traitées en enduit projeté type gouttelette revêtue par une couche de peinture glycérophthalique lessivable.

EQUIPEMENT CUISINE

T2:

Cuisine équipée d'un meuble haut et d'un meuble bas composés de caissons avec portes en panneaux mélaminés. D'une hotte aspirante, d'une plaque vitrocéramique 2 feux, d'un frigo table top, d'un évier inox 1 bac avec un robinet mitigeur. Une attente lave-linge.

T3:

Cuisine équipée d'un meuble haut et d'un meuble bas composés de caissons avec portes en panneaux mélaminés. D'une hotte aspirante, d'un évier inox 2 bacs avec un robinet mitigeur ; Une attente Lave Linge (ou dans salle de bain suivant plans) et Lave vaisselle ainsi qu'un emplacement réfrigérateur.

ISOLATIONS THERMIQUE ET PHONIQUE

Les sols scellés sont posés sur un isolant phonique et ou thermique.

Les parois en façades sont doublées par des panneaux composés d'une épaisseur de plâtre et d'un isolant thermique.

Faux plafonds en dalles dans les halls d'entrée du rez-de-chaussée.



FAIENCE MURALE

Faïences hauteur 1.80m dans les salles de bains au droit de la baignoire ou du bac à douche.

Faïences ou panneaux mélaminés en crédences hauteur 0.60m dans les cuisines au droit des meubles.

MENUISERIES INTERIEURES

Portes palières des logements à âme pleine semi-alvéolaire, acoustiques, avec serrure à trois points de fixations.

Portes de distribution intérieure isoplane finition laquée d'usine.

PLACARDS :

Les placards sont aménagés (penderie et étagères) et ils sont équipés de portes coulissantes ou pivotantes selon dimension et de type Sogal ou Sifisa ou équivalent.

Nombre et disposition suivant plans

MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries PVC ouvrant à la française avec double vitrage isolant, volets roulants à commande manuelle PVC.

ELECTRICITE

L'installation électrique est encastrée et conforme à la réglementation (Norme NFC 15-100).

CHAUFFAGE

Chauffage individuel par panneaux rayonnant et convecteur électrique ou autre suivant étude thermique réglementaire BBC.

V.M.C.

Ventilation mécanique contrôlée avec bouches d'extraction dans les cuisines, WC, et salles de bains.

NOTE IMPORTANTE : Pour des raisons techniques ou réglementaires le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre se réservent le droit d'apporter certaines modifications au présent descriptif, celui-ci ne constituant qu'un cadre général définissant la qualité des ouvrages à réaliser.

NOTA : En cas d'épuisement des coloris ou des matériaux prévus, un nouveau choix sera établi sur la base de prestations de qualité à celles du présent descriptif.



PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Production d'eau chaude collective ou autre suivant étude thermique réglementaire BBC.

APPAREILS SANITAIRES

Baignoire ou bac à douche avec pare douche. Robinet mitigeur et douchette.

Meuble vasque équipé d'un meuble bas avec porte, une vasque en céramique, un robinet mitigeur, un miroir et une applique.

WC avec bouton poussoir, économiseur d'eau et abattant double.

ANNEXES PRIVATIVES

Stationnement en sous sol et en extérieur, avec numérotation des places par marquage au sol.

PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

REVETEMENTS DES SOLS

Carrelage pour les halls d'entrées et dans les circulations communes en rez-de-chaussée et/ou sols souples en étages.

ISOLATIONS THERMIQUE ET PHONIQUE

Faux plafonds en dalles dans les halls d'entrée du rez-de-chaussée.

REVETEMENTS DES MURS

Les parois des halls d'entrée et les circulations communes sont recouvertes de revêtement décoratif.

EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

Antenne : Antennes collectives de télévision hertzienne compatibles TNT.

Ascenseur : Un ascenseur 630kg dans chaque cage.

Réseaux : Réseau d'eau potable, réseau d'assainissement, réseau d'eaux pluviales, réseau d'électricité, et réseau téléphonique.

ACCES :

Entrées aux bâtiments sécurisés par digicode.
Portail automatique d'accès au sous-sol en serrurerie métallique (commande à distance par télécommande)
(1 télécommande par emplacement de parking)

PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Espaces verts communs engazonnés agrémentés de massif de plantes ou d'arbustes variés selon permis de construire.

NOTE IMPORTANTE : Pour des raisons techniques ou réglementaires le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre se réservent le droit d'apporter certaines modifications au présent descriptif, celui-ci ne constituant qu'un cadre général définissant la qualité des ouvrages à réaliser.

NOTA : En cas d'épuisement des coloris ou des matériaux prévus, un nouveau choix sera établi sur la base de prestations de qualité à celles du présent descriptif.